



Les cours débuteront le **lundi 24 septembre 2019** dans la nouvelle salle (anciennement le **Gymnase de La Montjoie**) sauf pour le cours **Hommes** qui reste dans le **Gymnase N°1** et les activités de plein air.

Le montant de la cotisation valable pour une saison permet de participer à plusieurs cours (sauf le cours de Pilate dont le nombre de participants est limité).

En raison de la livraison tardive de la salle, les cours du 9 au 23 septembre seront reportés sur des vacances scolaires.

L'inscription ne sera effective qu'avec le dossier complet, comprenant :

- 1 bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé
- 1 certificat médical de moins de 3 mois pour les nouveaux licencié(e)s qui sera valable 3 ans.

Nouvelles dispositions obligatoires : Toute personne déjà adhérente à la GV et ayant fourni un certificat médical la saison dernière devra remplir un questionnaire de santé QS-SPORT remis à l'inscription.

- **Vous répondez NON à TOUTES les questions : Pas de Certificat Médical à fournir**
- **Vous répondez OUI à Une ou plusieurs questions : fournir un certificat médical (en présentant le questionnaire rempli à votre médecin).**

- Règlement à l'ordre de la GV St Denis en Val ; 139€ (1 personne) ou 236€ (2 personnes)
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse si vous n'indiquez pas d'adresse mail
- 1 décharge signée d'un parent pour les mineurs.

Règlement possible en 2 ou 3 chèques, datés du jour de l'inscription, qui seront encaissés : - **fin septembre 2019 - fin octobre 2019 - fin novembre 2019 (pour le 3^{ème} chèque).**

Les chèques Comité d'Entreprise, Coupons Sport, Chèque-Vacances ANCV et bons CAF sont acceptés. Le chèque SPORT & BIEN-ETRE BY ACTOBI.COM "ne sera pas accepté comme paiement

Rappel : le certificat médical (valable 3 ans) reste obligatoire pour les nouveaux licenciés ainsi que pour tous ceux et celles ayant répondu par oui à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé remis à chaque adhérent(e) ou futur adhérent(e) au moment de l'inscription. Demandez à votre médecin qu'il y ajoute la pratique de la marche rapide si besoin. A défaut, l'assurance pourrait ne pas vous couvrir.

Les dossiers COMPLETS peuvent être remis :

- au forum des associations le samedi 7 septembre 2019 de 13h à 17h30.
- à votre responsable de cours lors d'une séance de gym.

Renseignements sur les **activités GV** auprès d'Annie LORAIN au 02.38.64.93.43

Pour découvrir nos activités, consulter notre blog : <http://gvstdeniserval.canalblog.com>

Vous pouvez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : gv.stdeniserval@gmail.com

L'ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU LE VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 A 19H30
SALLE DE LA GARE.